

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS446

présenté par  
M. Issindou, rapporteur

-----

### ARTICLE 32

À l'alinéa 29, après le mot :

« sections »,

insérer le mot :

« professionnelles ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel